

Compte rendu
ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire
Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire
29 juin 2013 - LA POMMERAYE SUR LORE (49)



289 Clubs présents ou représentés sur 434 au total pour 1036 voix exprimées sur 1 371.

CD 44 =	89 Clubs et 418 voix	CD 49 =	68 Clubs et 258 voix
CD 53 =	35 Clubs et 249 voix	CD 72 =	37 Clubs et 134 voix
CD 85 =	60 Clubs et 255 voix		

14 H 00 : Pointage des Clubs

14 H 45 : Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire

1 - Mot d'accueil du club organisateur et de M. André GRIMAULT, Maire de La Pommeraye.

2 - Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire et élective du 11 septembre 2012 à ST MICHEL CHEF CHEF (44).

Adopté à la majorité (- 24 voix d'abstention)

3 - Approbation du nouveau règlement Intérieur de la Ligue :

Adopté à la majorité (- 5 voix d'abstention)

Une minute de silence observée en souvenir des pongistes ou parents de pongistes décédés cette saison.

4 - Allocution de Bruno BELLET, Président de la Ligue

Bruno Bellet est intervenu autour de trois axes :

- **les missions d'une Ligue** : selon les statuts de la FFTT et le règlement intérieur, le président rappelle qu'une Ligue organise, coordonne et contrôle le développement de la pratique sur le territoire régional. A ce titre, elle veille à entretenir le lien entre la FFTT et les comités ; elle est aussi en charge du fonctionnement d'un pôle espoirs dans le cadre du Parcours d'Excellence Sportive, piloté par la DTN. Le fonctionnement du pôle est subventionné par l'Etat et la Région et constitue une charge importante correspondant à l'objectif national d'organiser l'accès au haut-niveau. La relation partenariale est donc très importante vis-à-vis de la FFTT, des comités et des clubs d'une part, de l'Etat, de la Région et du CROS d'autre part.

Pour remplir ses missions, le nouveau comité directeur s'est organisé autour de trois pôles dont l'AG pourra entendre les compte- rendus annuels.

- **l'état des lieux** : à partir des orientations présentées aux clubs lors des élections 2012, le travail des élus a consisté cette année à dresser un état des lieux plus précis du fonctionnement de la Ligue et de la pratique pongiste en Pays de la Loire. La volonté du comité directeur est de se rapprocher des besoins en affichant une offre de services clairs aux clubs. A travers plusieurs réunions d'échanges, une enquête réalisée auprès des clubs (avec près de 50% de réponses), l'équipe a pu établir un projet 2013-2016 autour d'un Plan d'Actions Techniques (PAT), et d'un Plan Régional de Développement (PRD). Celui-ci a été bien accueilli par les partenaires institutionnels, les subventions étant même en augmentation, ce qui marque un encouragement important. Le plan d'actions est désormais diffusé sur le site de la Ligue.

Sur le plan du fonctionnement, le comité directeur a été rétabli dans son rôle d'exécutif décisionnel et le Bureau comme organe de gestion des tâches courantes : de ce point de vue, il fallait modifier le règlement intérieur en supprimant la présence des présidents de comité comme membres de droit du Bureau, qui était une anomalie de notre Ligue vis-à-vis des règlements fédéraux. Il est important de mettre en accord nos instances avec les statuts pour assurer une bonne gouvernance.

Bruno Bellet passe la parole à Gaël Charrier qui a travaillé sur l'enquête clubs dans le cadre d'un stage de master STAPS.

- le Plan Régional de Développement : le président évoque les principaux axes du PRD qui vise les 25 000 licenciés à l'horizon 2016, avec notamment la mise en œuvre de conventions d'objectifs avec chaque comité qui doit permettre de créer une dynamique de résultat et de progrès dans la région. Des conventions avec les clubs seront proposées également sur deux volets : la détection et la performance.

La labellisation des clubs sera relancée en lien avec leur accompagnement (projet d'accompagnateurs de clubs avec la FFTT à partir de 2014) et un catalogue d'aides matérielles : la Ligue doit mieux reconnaître le travail des clubs les plus dynamiques ou "à potentiel". Le développement de la pratique passera sans doute par les pratiques non compétitives et la pratique féminine : la Ligue s'appuiera sur les idées de terrain en créant un réseau de référents motivés par les féminines. La poursuite du travail sur les plus jeunes reste un axe fort. Enfin, le président souligne l'importance des équipements et du repérage de tout projet en lien avec les clubs : sans salle, difficile d'accueillir de nouveaux pratiquants. La Ligue s'est portée volontaire pour rédiger un schéma de cohérence des équipements avec la Région.

En conclusion, le président remercie les salariés, tous les membres du comité directeur et les anciens élus qui les ont aidés dans cette prise en main de leurs nouvelles responsabilités. Il souligne enfin les attentes de la Ligue vis-à-vis de la FFTT et des partenaires institutionnels pour combler un déficit de moyens humains suite à la perte du poste de CTR en 2011, qui pèse toujours sur le bon fonctionnement de la Ligue.

5 - Rapport moral de la Secrétaire générale Marie Andrée AURIGNY

6 - Vote sur une nouvelle procédure d'arrêté des comptes au 31 décembre de chaque année (année civile)

Explication de Marcel JEGOUZO, vérificateur aux comptes.

Adoptée à la majorité (- 50 voix contre et 17 voix d'abstentions)

7 - Présentation de la situation financière au 31 mai 2013

Cette situation a été néanmoins contrôlée par les vérificateurs aux comptes.

8 - Présentation et vote du Budget prévisionnel 2013-2014

Diaporama commenté par Vincent GUILLET, Trésorier adjoint.

Adoptée à la majorité (- 37 voix contres)

9 - Election complémentaire et vote pour 2 postes

Présentation des 5 candidats et vote

PAUSE 15 minutes

Elections complémentaires pour 2 postes et vote

Les 5 candidats par ordre alphabétique :



Eric ANDREOZZI (85)



Louis-Jean LONGEPE (44)



Serge PIERRARD (44)



Loïc PIRON (53)



Tony SEYMOUR (85)

10 - Rapport d'activité par les Vice Présidents des Pôles (*) :

- **Pôle Compétitions et Organisations**, par Christian BONNEAU
- **Pôle Emploi, Formation, Professionnalisation**, par Christian DAVID
- **Pôle Promotion, Développement et Communication**, par David LELIEVRE

(*) à consulter sur le site de la Ligue www.tennisdetablepaysdelaloire.org

11 - Rapport d'activité de la Commission Jeunes et Techniques, par Fabrice DAVIS, CTL de la Ligue (*)

(*) à consulter sur le site de la Ligue www.tennisdetablepaysdelaloire.org

*Remise d'un trophée à Océane GUISNEL au regard de ses résultats sur la saison et en particulier sa sélection en équipe de France Cadettes pour les Championnats d'Europe des Jeunes à OSTRAVA (république Chèque) du 12 au 21 juillet 2013.
Ce trophée lui est remis par son tout premier entraîneur, Olivier DANIEL.*

12 - Etude des voeux

Pouzauges (85) : question sur l'horaire de début des rencontres dans la formule de la réforme à 4 joueurs du championnat.

Réponse sera donnée début 2014 (2^{ème} phase 13/14).

Vivy Gennes (49) : question sur le résultat au score acquis ou non des rencontres dans la formule de la réforme à 4 joueurs du championnat.

Réponse sera donnée début 2014 (2^{ème} phase 13/14).

Sucé-Sur-Erdre (44) : a) Souhait d'avoir la visite d'un cadre technique de la Ligue pour les clubs évoluant en championnat régional et pour les joueurs du Critérium fédéral.

b) Mise en place de formations de proximité de cadres techniques bénévoles.

Réponse : La Ligue mettra en place des actions d'accompagnement et de mutualisation vers les clubs.

13 - Résultats du vote pour l'élection complémentaire.

Sur 289 clubs présents ou représentés et 1036 voix exprimées :

ANDREOZZI Eric (Angles PPC - 85)	146 voix	Non élu
LONGEPE Louis-Jean (La Chapelaine - 44)	392 voix	ELU
PIERRARD Serge (CHU - 44)	236 voix	Non élu
PIRON Loïc (Mayenne CA - 53)	686 voix	ELU
SEYMOUR Tony (Pouzauges - 85)	329 voix	Non élu

14 - Allocution de Marion DEBOUCHE, responsable du Pôle politiques sportives de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sport et de la Cohésion Sociale.

15 - Remise des Récompenses par les différentes personnalités présentes :

MERITE REGIONAL - Promotion 2013

Médaille d'ARGENT

BOUCRÉ Robert	ST MELAINE OS	49
MOUILLÉ Denis	LA ROMAGNE	49
GUYOMARC'H Cédric	ECOUFLANT	49
MAILLOT Francis	LAVAL FA 53	

Médaille de BRONZE

GUILLOU Annabelle	LA FERRIERE	85
CHANTEUX Jean Luc	LES PONTS DE CE AAEEC	49
SARAZIN Gérard	ANGERS Vaillante	49
DUCHEMIN Jean Luc	MONTJEAN TT	53

OPERATION AVENIR PING

CLASSEMENT DES CLUBS SUR LES RESULTATS

N° club

Nom club

		Total PRIMES	Dotation Chèques Cadeaux	TOTAL	TOTAL Pts.
04440058	NANTES ST MEDARD DOULON	- €	1 800,00 €	1 800,00 €	433
04490040	ROMAGNE (LA) - S.S.	700,00 €	1 400,00 €	2 100,00 €	375
04440084	STE LUCE T.T.	1 500,00 €	1 100,00 €	2 600,00 €	302
04720001	LE MANS A.S.L	- €	950,00 €	950,00 €	297
04530036	MAYENNE Club Athlétique	1 700,00 €	800,00 €	2 500,00 €	290
04850033	BEAUFOU VENDEE (ASL)	1 600,00 €	650,00 €	2 250,00 €	259
04490073	ANGERS VAILLANTE Sports TT	- €	500,00 €	500,00 €	207
04850023	ROCHE VENDEE T.T.	- €	450,00 €	450,00 €	205
04530114	LAVAL BOURNY Tennis de Table	- €	400,00 €	400,00 €	195
04530022	LAVAL Francs Archers	- €	350,00 €	350,00 €	190
04440002	NANTES TTCNA	700,00 €	- €	700,00 €	85

Challenge Poussins

Clubs primés :

44 - NANTES St Médard	1 000 €
49 - ANGERS Vaillante	1 000 €
53 - LAVAL Francs Archers	1 000 €
72 - ARNAGE US	1 000 €
85 - St HILAIRE DE LOULAY	<u>1 000 €</u>
Total clubs :	5 000 €

CLASSEMENT FINAL PROGRESS' CLUBS 2012-2013

Catégorie 1 : moins de 46 licenciés

place	N°	Clubs	dotation
1	04530059	NUILLE T.Table Club	600,00 €
2	04440081	BOUAYE A.L.	500,00 €
3	04720117	MONTFORT TT	400,00 €
4	04490060	TESSOUALLE (LA) - E.A.	300,00 €
5	04490039	LONGUENEE ATTL	200,00 €
6	04490014	TORFOU Vaillants	170,00 €
7	04530020	BONCHAMP ENTENTE SPORTIVE	140,00 €
8	04538908	LA BIGOTTIERE U.S.T.T.	110,00 €
9	04490046	ST GEORGES S/LOIRE U SPORT	80,00 €

Catégorie 2 : de 46 à 90 licenciés

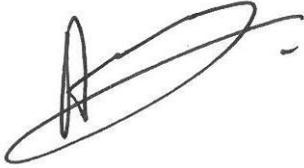
place	N°	Clubs	dotation
1	04490017	CHOLET ASPTT	700,00 €
2	04720110	FOULLETOURTE TT	600,00 €
3	04440030	CHATEAUBRIANT VOLTIGEURS	500,00 €
4	04850028	AIZENAY CPF	400,00 €
5	04440116	NANTES ST JOSEPH PORTERIE	260,00 €
6	04720044	TELOCHE TT	180,00 €
7	04490030	TIERCE A.S.T.T.	150,00 €
8	04440262	CHEVROLIERE DU LAC TT	120,00 €
9	04440056	PONT ST MARTIN U.S.	90,00 €

Catégorie 3 : plus de 90 licenciés

place	N°	Clubs	dotation
1	04440195	PRESQU ILE T.T.	1 000,00 €
2	04440002	NANTES TTCNA	850,00 €
3	04850016	BELLEVILLE ES	650,00 €
4	04490006	POMJEANNAIS Tennis de Table	500,00 €
5	04490073	ANGERS VAILLANTE Sports TT	400,00 €
6	04440024	ST HERBLAIN T.T.	350,00 €
7	04720104	LE MANS ASGM	300,00 €

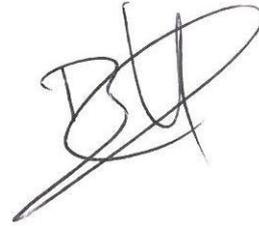
Fin de l'assemblée générale à 18H20 et vin d'honneur.

La Secrétaire générale,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal stroke and a small flourish.

Marie Andrée AURIGNY

Le Président,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'B' followed by a horizontal stroke and a small flourish.

Bruno BELLET